ROUBAIX

AMICALE DE LA RUE DES ARTS

C'est ce soir qu'aura lieu salle Sainte-Cécile, rue Saint-Georges, la fête d'été annuelle de l'Amicale des Arts. Rien n'a été négligé pour donner à cette soirée un caractère réellement artistique.

L'orchestre symphonique de l'Amicale, sous la direction compétente de M. G. Evrard, fera l'ouverture à 8 h. ½ très exactement. D'excellents artistes comme MM. Jules Béron et Léon Delbarre, instrumentistes ; Mursenne et Lodewyck, chanteurs, charmeront les assistants, et enfin le fameux comique Ancel'e, qui donnera entr'autres une chanson inédite sur l'Amicale.

Tous les sociétaires voudront assister à cette jolie fête qui sera suivie d'un grand bal de nuit.

— Contrôle par la carte d'identité. Les listes seront déposées à l'entrée où l'on pourra également s'inscrire.

***

La commission de l'Amicale est ainsi composée pour l'année 1910-11 :

Président d'honneur, M. Paul Guédin, 72, rue de l'Industrie, Roubaix ; président honoraire, M. Ed. Gautier, 19, rue de l'Amiral-Courbet, Roubaix ; président actif, M. J. de Rycke, 46, rue du Trichon, Roubaix ; directeur, M. A. Marchand, 130, rue des Arts, Roubaix ; vice-présidents, MM. Henri Vroman, 151, rue Decrême, Roubaix ; Charles Louridan, 80, rue des Arts, Roubaix ; secrétaire, M. Henri Martin, 182, rue de l'Industrie, Roubaix ; secrétaire-adjoint, M. Léon Deverdt, 63, rue du Grand-Chemin, Roubaix ; trésorier, M. Emile Dejaegher, rue Blanche, Croix ; délégué sportif, M. Georges Gautier, 19, rue de l'Amiral-Courbet, Roubaix ; commissaires : MM. Alfred Codron, rue du Fontenoy, cour Gadenne, 7, Roubaix ; Paul Coetsier, 49, rue Jouffroy, Roubaix ; Louis Coucke, 7, rue Newcoman, Roubaix ; Emile Deledalle, 197, rue de l'Ermitage, Croix ; Edmond Genty, 55, rue de Guisnes, Tourcoing ; Louis Hailleux, 16, rue Colmar, Croix ; Edouard Lequenne, 32, rue Christophe-Colomb, Roubaix ; Abel Vandenplas, 176, rue Decrême, Roubaix ; suppléants : MM. Paul Bouqueniaux, 30, rue Bell, Roubaix ; Charles Moulard, 77, rue des Fleurs, Roubaix ; Achille Verhamme, 36 bis, rue Watt, Roubaix.

Sous-commissions. — Bulletin, MM. J. de Rycke, gérant. Collaborateurs : A. Marchand, (école) ; G. Gautier (sports) ; Ch. Louridan (fêtes) ; placement, MM. A. Marchand, Ch. Louridan, correspondants de la Fédération ; sports et excursions, MM. G. Gautier, rapporteur ; P. Bouqueniaux, E. Deledalle, A. Verhamme, H. Vroman ; tir, MM. E. Dejaegher, rapporteur ; A. Codron, L. Coetsier, L. Coucke, L. Deverdt, E. Hailleux, Ch. Moulard, A. Vandenplas ; bibliothèque, M. A. Marchand.

Délégués à la Fédération : MM. J. de Rycke, délégué ; H. Vroman, délégué adjoint (placement) ; suppléants, MM. G. Gautier (sports) ; L. Coucke (mutualité) ; fêtes, MM. J. de Rycke président de l'Amicale ; G. Evrard, membre actif, professeur de violon, directeur du *Club Moderne* ; E. Genty, membre actif, professeur de violoncelle à l'Académie de Tourcoing ; B. Hennebelle, membre actif, trésorier de la *Cecilia Roubaisienne* ; Ch. Louridan, vice-président, secrétaire de *l'Harmonie du Blanc-Seau* (rapporteur) ; L. Mercier, membre actif, professeur de chant, directeur de chorales ; H. Vroman, vice-président, secrétaire général du *Club Moderne*.

Le comité des dames a nommé son bureau comme ci-dessous pour 1910-11 :

Présidente, Mme Jean de Rycke, 46, rue du Trichon, Roubaix ; vice-présidente, Mme veuve G. Coussart, 41, rue des Fleurs, Roubaix ; vice-présidente, Mme Léon Mercier, 162, rue de l'Epeule, Roubaix ; trésorière, Mme Henri Vroman, 151, rue Decrême, Roubaix ; secrétaire, Mme Jeanne Werquin, 36, rue d'Isly, Roubaix ; secrétaire-adjointe, Mme Nelly Noiclet, 51, rue Saint-Roch, Roubaix ; commissaires : Mmes veuve Deledalle, 52, rue Carpeaux ; Dejaegher, rue Blanche, à Croix ; Evrard, 42, rue Guisot, à Croix ; Merlin, 162, rue de l'Industrie ; Vandenplas, 167, rue Decrême ; Miles A. Cornil, rue Racine ; Paque, 14, rue Mirabeau ; Robayes 4, boulevard Montesquieu ; Vandevorde, 183, rue des Arts.

LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

Le XXX° Congrès national de la Ligue française de l'enseignement aura lieu prochainement à Tourcoing. Voici les questions que l'Amicale des Arts demande à voir se discuter à ce Congrès :

a) Monopole de l'enseignement. (Discussion sur lui).

b) Rapports entre les œuvres post-scolaires laïques et les communes, départements et Etat.

c) Création de fédérations départementales ou de cercles départementaux de la Ligue.

d) Du mouvement féminin. Création de comités de dames patronnesses laïques.

L'Amicale a également renouvelé son vœu déposé en 1908 demandant à ce qu'il soit prévu une salle dite des Anciens ou Anciennes Elèves, dans toute nouvelle construction scolaire.

LE NORD TOURISTE A LA PANNE

C'est demain dimanche 19 courant qu'aura lieu l'excursion du Nord-Touriste sur La Panne. Départ du siège social, 11, contour St-Martin, à Roubaix, à 4 heures du matin, par Mouvaux, le gravier de Bondues, le Blanc-Four, Roncq, Halluin, Menin, Ypres, Furnes et La Panne (70 kil.). Arrivée à La Panne vers 9 heures. Toute liberté est laissée aux excursionnistes pour la journée et le dîner. A 4 heures, départ pour Dunkerque. A 5 heures 1/4, rendez-vous général à la gare de Dunkerque pour l'enregistrement des bicyclettes et la distribution des billets à prix réduit pour le retour. Départ de Dunkerque par chemin de fer à 5 h. 40. Arrivée à Lille à 7 h. 13 et à Roubaix à 8 h.05. Capitaine de route M. Lobber.

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT

Le groupe cycliste des anciens élèves de l'Institut Turgot fera, dimanche prochain 19 juin, une ballade au bois de Phalempin.

Réunion à 2 heures du matin en face de l'Institut, 76, rue du Collège. Retour à Roubaix pour midi.

Tous les turgotins et leurs amis sont cordialement invités.

LE TIR REGIONAL S. A. G.

Résultats du concours annuel intérieur de mai 1910. Cartons tirés 1256, soit 2.089 balles :

Concours G., honneur. — 1er, Victor Delbar, 413 points; 2e, Victor Fort, 112 p.; 3e, Paul Mees, 406 p.; 4e, Maurice Duhamel, 105 p.

Concours A, fusil, haut nombre. — 1er, Victor Delbar, 49 p.; 2e, Victor Fort, 36-74; 3e, Raoul Desreux, 36-70; 4e, Paul Mees, 36-69; 5e, Maurice Duhamel, 36-66; viennent ensuite Clovis Masson, Arthur Crépieux, Leconte Marius et Paul Meilail, Jules Cornu, Oscar Commen, Arthur Crépieux, Gustave Tackels, Alfred Mession, Istas Victor et Desreux Paul ex-æquo, Gaston Philipron, Michel Duhamel.

Concours B, débutants, fusil. — 1er, Maurice Duhamel, 35-68; 2e, Paul Meilail, 36-64; 3e, Victor Legland, 35-64; 4e, Alfred Mession, 37-56; 5e, Ernest Damette, 37-67; viennent ensuite Gustave Tackels, Oscar Du Vigneaud, Emile Duvillie et Henri Surmont ex-æquo, Pierre Cnudde, Michel Duhamel, Pierre Bousart et Célestin Loridan ex-æquo, Bové, Jules Lesage, Edouard Cambien, Auguste Kruse, Gustave Moulard.

Concours C, carabine, haut nombre. — 1er, Raoul Desreux, 40-70; 2e, Marcel Dusin, 39-64; 3e, Paul Mees, 37-60; 4e, Victor Delbar, 36-70; 5e, Oscar Du Vigneaud, 36-56; viennent ensuite Oscar Commen, Michel Duhamel, Victor Istas, Clovis Masson, Pierre Cnudde, Maurice Duhamel, Albert Herla, Paul Meilail, Arthur Crépieux, Maurice Philipron, Marius Leconte, Jean Moray, Henri Rancelot et Henri Lecroart ex-æquo.

Concours D, carabine (réservé aux dames). — 1re, Valentine Delont, 35-58; 2e, Rose Pardon, 34-68; 3e, Mme Duhamel, 34-54; 4e, Blanche Pardon, 36-62; 5e, Hélène Loridan, 32-58; viennent ensuite Hélène Carpentier, Mme Meilail, Adelaïde Masson, Claire Pardon, Marguerite Pardon, Céline Deshonnets, Mme Duyck, Zoé Dufour, Eudoxie Bernard.

Concours E, pistolet. — 1er, Raoul Desreux, 35; 2e, Maurice Duhamel, 34-60; 3e, Victor Fort, 34-54; viennent ensuite Paul Mees et Michel Duhamel.

Le concours de repêchage aura lieu le dimanche 26 juin toute la journée et la distribution des prix le 3 juillet, à 6 heures du soir.

— Samedi soir, à 8 heures précises, réunion de toutes les sections au local, pour la manifestation de sympathie organisée en l'honneur du président à l'occasion de sa promotion.

LA FOURRIÈRE

Jeudi le service de la fourrière a capturé trois toutous vagabonds et dressé une contravention à la charge d'un propriétaire.

CAFÉS-CONCERTS ET CINÉMATOGRAPHES

Extraits du nouveau règlement de police municipale :

CHAPITRE I. — CAFÉS-CONCERTS

Nécessité de l'autorisation

Art. 478. — Aucun débitant de boissons à consommer sur place ne peut organiser, dans son établissement, des concerts de musique instrumentale ou vocale d'une manière permanente ou temporaire, non plus que des spectacles ou divertissements quelconques, que moyennant une autorisation écrite du Maire et sous réserve de la stricte observation des conditions générales ci-après et de celles qu'il jugera nécessaire d'imposer dans l'intérêt du bon ordre et de la tranquillité publique.

Les cafés-concerts ou chantants qui ne rentreraient pas dans la catégorie des théâtres sont, quelque appellation qu'on leur donne, assujettis à cette autorisation préalable essentiellement révocable.

Heure de fermeture

Art. 479. — Les heures de fermeture fixées pour les débits de boissons, par les règlements municipaux, s'appliquent également aux établissements ci-dessus visés, à moins d'une autorisation spéciale délivrée par le Préfet sur l'avis conforme du Maire.

Dans tous les cas, la fin du concert ou spectacle déterminera l'heure de fermeture de l'établissement, si cette heure est moins tardive que celle fixée pour la fermeture des débits de boissons ordinaires.

Art. 480. — Il est interdit aux propriétaires, directeurs ou gérants de recevoir ou de conserver, après l'heure réglementaire de fermeture, aucune personne étrangère à leur famille ou à leurs domestiques.

Les artistes musiciens ou autres, attachés à l'établissement pour y donner des auditions ou des spectacles, ne peuvent y demeurer après la fermeture réglementaire que pendant une durée n'excédant pas une demi-heure.

Mesure dans l'intérêt du bon ordre et de la morale publics

Art. 481. — L'autorisation municipale prévue par l'art. 478 ne peut être délivrée qu'autant que le pétitionnaire s'engagera à ne pas loger ni nourrir les artistes dans son établissement ou ses dépendances, et à n'intervenir, en aucune façon, dans la question de leur logement ou de leur nourriture, à moins d'une autorisation spéciale et écrite du Maire qui ne pourra être délivrée qu'à titre exceptionnel et dans des cas particuliers.

Art. 482. — Les artistes ne peuvent avoir aucun contact avec le public dont ils doivent être séparés, en cas de besoin, par une balustrade et pleine d'au moins un mètre de hauteur.

Ils ne peuvent être admis dans l'établissement ou ses dépendances que pendant la durée des répétitions et du concert ou du spectacle.

Les répétitions doivent toujours avoir lieu hors la présence du public.

Durant les représentations, les artistes ne peuvent pénétrer dans la partie de la salle affectée au public, soit pour consommer, soit pour tout autre motif, et notamment sous prétexte de quêtes, lesquelles sont expressément interdites, à moins qu'elles ne soient autorisées, à titre exceptionnel, par le Maire, dans un but de bienfaisance.

Art. 483. — Les artistes ne doivent paraître ni demeurer sur la scène, ou dans la partie de la salle qui en tient lieu, que pendant le temps strictement nécessaire pour l'exécution de la partie du programme qui leur incombe.

Art. 484. — Tout chant, récitation, saynète ou divertissement quelconque susceptibles de porter atteinte à la morale ou à l'ordre public sont rigoureusement interdits, sous peine de retrait immédiat de l'autorisation municipale délivrée au propriétaire, directeur ou gérant de l'établissement sans préjudice des poursuites judiciaires qui seraient exercées.

Du programme

Art. 485. — Un double du programme de chaque concert ou spectacle doit être remis, vingt-quatre heures au moins à l'avance au Maire, qui exercera le contrôle nécessaire pour assurer le plein et entier effet des prohibitions mentionnées dans l'article précédent.

Le programme accepté par le Maire, avec ou sans modification, sera remis au Commissaire central, lequel avisera aussitôt le directeur du concert ou spectacle à toutes fins utiles.

Aucune modification au programme visé par le Maire ne peut être apportée sans son autorisation expresse.

Art. 486. — Un représentant de l'autorité publique devra assister aux représentations et signaler tous changements qui auraient été apportés au programme, soit avant, soit au cours de la représentation, ainsi que les infractions aux lois et particulièrement celles qui constitueraient un outrage aux bonnes mœurs par actes, gestes ou paroles.

Art. 487. — Le présent règlement, en ce qui concerne les cafés-concerts, doit être affiché, d'une manière permanente et bien apparente, dans tous les établissements susvisés, de façon à ce que le public et les artistes engagés puissent facilement en prendre connaissance.

Section II. — Artistes ambulants dans les cafés, débits, etc.

Art. 488. — Les artistes ambulants ne peuvent chanter dans les cabarets, cafés, débits de boissons, hôtels, auberges et restaurants sans en avoir reçu l'autorisation de M. le Commissaire central auquel ils soumettront un programme dont il leur interdit de s'écarter.

Section III. — Cinématographes

Art. 489. — Les propriétaires ou détenteurs de cinématographes ne peuvent installer ces appareils et les faire fonctionner qu'après avoir obtenu une autorisation de l'Autorité municipale. Cette autorisation n'est donnée qu'après examen du local par une Commission compétente désignée par ladite autorité et aux conditions ci-après :

1° Le cinématographe doit être installé dans une salle à rez-de-chaussée spécialement affectée à cet effet ;

2° Les appareils cinématographiques et les produits employés doivent être placés de manière que le public ne puisse les approcher ; il est interdit de faire du feu dans la pièce où ils se trouvent.

Avant de mettre les appareils en activité l'impétrant doit justifier qu'il s'est strictement conformé à ces conditions.

Art. 489 bis. — L'Administration se réserve le droit de prescrire en tout temps toutes autres mesures ou dispositions additionnelles jugées nécessaires dans l'intérêt de la sécurité publique.

AU MINCK

Vendredi matin, il a été saisi au Minck de la place du Trichon 500 kilos de poisson de mauvaise qualité.

CERCLE MODERNE

Section chorale mixte. — Ce soir, à 8 h. 3/4, répétition générale des chœurs qui seront chantés à la Panne-sur-Mer le 10 juillet.

Section cycliste. — Demain matin, à 7 h. précises, départ pour Phalempin.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Vandycke Jeanne, rue Delezennes, 31 — Tonneau Gaston, rue Jouffroy, 159 — Coralie Smet, avenue Julien Lagache.

Mariage. — Charles Desmons, employé de commerce à Tourcoing et Gabrielle De Cock, modiste, rue du Fresnoy, 35.

Publications de mariages. — Arsène Goldmann, tapissier-décorateur à Boulogne et Bertha Cambien, tapissière à Roubaix — Charles Leduc, négociant, rue du Chemin-de-Fer, 7 et Madeleine Lefebvre, sans profession à Saint-Amand — Hector Moreau, cordonnier à Lille et Berthe Bondroit, femme de chambre à Roubaix — Albert Desmeester, maréchal-ferrant, rue de la Perche, cour Cornil, 4, et Marie Onraedt, repasseuse, rue de la Perche, cour Cornil, 4 — Henri Dehecker, employé de commerce, rue de Lannoy, 198 et Gabrielle Desmet, sans profession, rue de Rocroi, 106 — Henri Louridan, marchand-boucher, rue Desbonnets, 66 et Hélène Vanpouille, sans profession, rue Fourcroy, 35 — Louis Robichez, négociant en lingerie, rue du Vieil-Abreuvoir, 23 et Marguerite Verdonck, employée de commerce, rue de la Gare, 117 bis — Gustave Descamps, journalier rue de la Fosse-aux-Chênes, 45 et Berthe Basse, ménagère, rue de la Fosse-aux-Chênes — Florentin Devos, apprêteur, rue Wagram, 13 et Emma Fieux, moulineuse, rue Vallon, 10 — Louis Mahieu, fabricant de produits chimiques à Paris et Stéphanie Vanpeteghem, sans profession, rue de l'Epeule, cour Masin, 32 — Alfred Duquesnoy, sans profession à Acren, et Louise Trollaut, sans profession, rue du Grand-Chemin, 32 — Emile Leroux, maréchal des logis au 10e chasseurs à cheval à Moulins (Allier) et Alida Demarque, sans profession, rue de Soubise, 4 — Gustave Gravelines, passementier à Hellemmes et Henriette Marveille, sans profession, rue des Arts, 49 — Jérôme Louridan, débitant de tabac, rue de Lannoy, 210 et Marthe Landrieux, sans profession, rue Sainte-Thérèse, 49 — Albert Dubus, tisserand à Dottignies et Marie Vanlandeghem, tisserande, rue Pellart, cour Mullier, 8.

Décès. — Mireille Hendron, 3 ans, rue des Anges, 96, cour Dupont, 5 — Louis Verleye, 5 ans, rue de la Guinguette, 66 — Ferdinand Haustrate, 63 ans, mécanicien, rue de la Barbe-d'Or, 34.

TOURCOING

COMMISSARIAT SPÉCIAL DE LA GARE

Le poste de commissaire spécial de police sur les chemins de fer à Tourcoing était occupé depuis 16 ans par M. Eugène Dudot, originaire de Bitchwilers (Alsace).

M. Dudot vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Le poste de commissaire spécial à la gare est supprimé.

DOIGTS MUTILÉS

Mlle Blanche Declercq, 20 ans, soigneuse à la filature de coton de M. Joire, rue de le Latts, a eu l'annulaire et l'auriculaire de la main droite sectionnés dans les organes de son métier en nettoyant à la marche. Elle a, de plus, contracté des plaies profondes du majeur et du pouce de la même main.

L'ouvrière blessée a reçu les soins de MM. les docteurs Ducatillon, Decouvelaere et Delgrange. La guérison des lésions exigera deux mois et une incapacité partielle permanente résultera de cet accident.

LA CONTREBANDE PAR CHIENS

Hier, deux préposés des douanes de la brigade de la Martinoire, MM. Débly et Dépret, ont arrêté un ouvrier maçon, Auguste Serpebois, 30 ans, originaire de Stancourt (Aisne), qui se dirigeait vers la frontière belge avec un chien de forte taille dressé à la contrebande. L'animal a été abattu et le maçon livré à la gendarmerie pour être transféré à Lille.

LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE TOURQUENNOISE

Grande course cycliste internationale de 100 kilomètres dite « circuit de Tourcoing », 2000 francs de prix. Cette course est réservée aux amateurs libres. Le départ sera donné à 1 heure et demie très précise. Mise non remboursable : 2 francs, réduite à 1 fr. 50 pour les membres de la Ligue. Plus de cent prix seront décernés aux vainqueurs. 1er prix, une bicyclette de course, valeur 250 fr. ; 2e, une bicyclette de luxe, valeur 215 francs ; 3e, un service de table de 74 pièces et ainsi de suite.

On s'inscrit encore au siège de la Ligue rue Delobel, 2. Les coureurs ayant obtenu un 1er ou 2e prix en 1909 et 1910 seront handicapés de 10 minutes. Les coureurs seront conduits en cortège du siège de la Ligue au point de départ. La fanfare cycliste les précédera. Le soir, concert par la fanfare cycliste place des Phalempins. Les habitants des rues composant le circuit sont invités à pavoiser leurs demeures.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— M. Alcis Vandenbogarde, 23 ans, tisserand chez MM. Maillon et Dubrulle, fabricants boulevard Gambetta, a été contusionné au pied gauche par un coup de navette. Docteur Delbarre, 12 jours.

— Albert Moulard, 16 ans travaillant à la Société Anonyme d'Epiceries du Blanc-Seau, s'est fait prendre la jambe gauche entre deux organes d'une machine. Entorse et contusions multiples. Docteur Montaigne, 15 jours.

— M. Jean Wens, 20 ans, homme de peine au pesage de Mme veuve Fouan-Leman et fils, rue de Roubaix, a fait une chute et s'est fait des plaies et contusions de l'épaule gauche. Docteur Lepere, 20 jours.

— M. Albert Leclaire, 19 ans, menuisier chez M. Deblock, entrepreneur, a été blessé au pied gauche par la chute d'une porte qu'il montait sur ses gonds. Docteur Delossez, 15 jours.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUT TURGOT

L'Amicale Colbert organise pour le dimanche 26 juin prochain une excursion de famille à Tieghem (Belgique).

Le voyage se fera en deux groupes, l'un en chemin de fer, l'autre en bicyclette. Départ des cyclistes à 6 heures très précises au café Bonte.

Pour les voyageurs en chemin de fer, départ à 8 h. 45, arrivée à Anseghem à 11 heures. Prix du ticket, aller et retour : 1 fr. 65. Retour à Tourcoing à 9 h. ½.

La commission croit devoir rappeler aux membres de l'Association que les excursions comme toutes les autres fêtes qu'elle organise sont strictement réservées aux sociétaires actifs, pupilles et honoraires et aux membres de leurs familles habitant sous le même toit.

Les adhésions à cette sortie seront reçues à l'école, rue de Gand, le dimanche 19 courant, de 10 heures à 11 h. ½ du matin ; le mercredi 22 courant, de 7 heures à 8 heures du soir ; le jeudi 23 courant, de 7 heures à 8 heures du soir.

Aucune adhésion ne sera acceptée après cette date.

CONCERT PUBLIC

A l'occasion des courses de Tourcoing, le concert public annoncé pour le dimanche 19 juin, à 5 heures du soir, sur la place Thiers, aura lieu sur le kiosque de la Grande-Place à 5 h. ½.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Aimé Van de Sompele, rue St-Blaise, 76 — Rachel Holvoet, rue de Normandie, 40 — Marcel Horrent, rue Fin-de-la-Guerre, cour Pouchain, 29 — Lucienne Decock, rue Saint-Pétersbourg, 207 — Emile Tiberghien, rue Saint-Pétersbourg, 209 — Roger Tiberghien, rue Saint-Pétersbourg, 209 — Olga Duforest, rue de la Tossée, 124.

Décès. — Jean Bouche, 77 ans, rue de Roncq, 49 — Julienne Bossuyt, 22 ans, rue du Brun-Pain, 129 — François Orélio, 71 ans, rue de Wattignies, 15 — Juleś Ladeous, 54 ans, rue Nationale, 122 — Alix Vermissen, 26 ans, rue Nationale, 122 — Irène Amelynck, 3 ans, rue de Neuville, 5.

AUTOUR DE LILLE

LANNOY. — La société de gymnastique La Lannoyenne se rendra cet après-midi à La Louvière (Belgique) où elle doit concourir en 1re division. Bonne chance aux vaillants gymnastes.

LYS. — Au Conseil. — Le Conseil municipal s'est réuni hier soir pour clôturer la session budgétaire. M. Boutemy, maire, président. Les allocations aux instituteurs et institutrices sont maintenues. Le crédit pour la fréquentation du cours supérieur de Lannoy par les enfants de Lys est voté. Les lauréats du certificat d'études primaires recevront 5 francs de la ville pour effectuer une excursion à la mer. Le Conseil refuse une subvention au Tir National.

LEERS. — Samedi 2 juillet, à 4 heures du soir, salle de la Mairie de Leers, aura lieu, en séance publique, l'adjudication des travaux à exécuter à divers chemins vicinaux et se montant à la somme de 47.000 francs.

— Lundi prochain, de 2 à 3 heures, recette mensuelle des contributions à la mairie. Les contribuables se libèrent d'ordinaire en une seule fois devront payer l'intégralité de leurs contributions.

LANNOY. — L'A. A. des A. E. se rendra dimanche prochain par le tramway de 2 h. ½ à Flers-Breucq, où doit avoir lieu la fête fédérale des amicales. Le comité compte sur la présence de tous les sociétaires.

WILLEMS. — C'est demain dimanche la fête communale. Permission de la nuit est accordée à tous les débitants durant les trois jours.

A la Mer, à la Campagne

VILLÉGIATURES -- EXCURSIONS

Maisons Recommandées

SAINT-AMAND Etablissement THERMAL. Situation exceptionnelle en pleine forêt. Excursion très agréable. Saison estivale du 25 Mai au 15 Septembre. Eau Minérale de la Source Vauban. Autorisée par l'Etat, approuvée par l'Académie de médecine de Paris.

OSTENDE L'Hôtel de l'Océan, centre de la Digue, domine les Bains, occupe la situation la plus élégante n'Ostende, à une minute du Kursaal et du Casino. La belle salle de restaurant Louis XVI et le magnifique Hall sont devenus le rendez-vous favori des gourmets et des élégances.

OSTENDE Restaurant du Kursaal d'Ostende. — Restaurant de tout premier ordre. Cuisine très renommée. American Bar. Café. Glacier, etc...

OSTENDE Grand Hôtel d'Ostende, Digue de mer. — Arrangement pour familles. Prix très modérés.

BRAY-DUNES (près Dunkerque) ; Moderne-Hôtel (Digue de mer) D. Delmotte. Prix spéciaux pour Juin, Juillet et Septembre. Chambres confortables. Cuisine renommée. Auto-Garage. 3975

GÉRARDMER Passer l'été à Gérardmer, la perle des Vosges. Toutes les attractions des villes d'eaux. Ferval, Directeur. 3972

OSTENDE Premier Grand Hôtel des Bains (1er ordre) H. GILISSEN-HERINCX. — Digue de mer, rampe Louise, boulevard Van Iseghem. — Vue magnifique sur la mer. Grande terrasse-restaurant sur la mer. Lumière électrique. Lift otis. Bains. Garage.

OSTENDE Grand Hôtel des Thermes, A. Wendling, Directeur. Téléphone 503. Hôtel de premier ordre, Confort moderne, 150 chambres et salons, appartements en suite, bains et douches, chauffage central, ascenseur, électricité, lift. Restaurant à la carte, cuisine classique. Automobiles aux trains et bateaux. Garage.

Sports et Jeux

CYCLISME

VÉLODROME DU PARC DES SPORTS DES QUATRE VILLES

Dimanche 26 juin

Une Grande Nocturne. — Course de quatre heures sans entraîneurs. — O. Lapize et Marcel Berthet engagés.

La direction du Parc des Sports va mettre sur pied, pour sa neuvième réunion, une belle course de 4 heures dont le départ aura lieu à 8 heures du soir et l'arrivée à 10 heures.

Voici les noms des engagés : O. Lapize, Marcel Berthet, L. Lannoy, Crupelandt, H. Bertrand, d'Hautmont, J. Marcelli, Cognat, V. Dhulst, Niedergang, Deloffre, G. Mus, Pennequin, Dorvilers, Dupont d'Estaimpuis, etc.

C'est là un lot plus que suffisant pour nous assurer une course très intéressante.

LILLE-TOURCOING

C'est devant plus de 3000 personnes que fut donné, au nouveau boulevard, le départ des deux courses organisées par le Vélo-Club de St-Maurice. Succès sans précédent. Belle fête sportive sous tous rapports.

Il y a lieu de féliciter les organisateurs : M. Etienne Lefebvre, président; M. Minard, directeur des courses, M. Arc, secrétaire, M. Maurice Legrand, trésorier, M. Victor Messien, starter.

Voici les résultats :

1re Course : Lille-Tourcoing-Quesnoy-Lille, 45 partants.

1er Prévost; 2e Bébague Eugène; 3e, Devreau Achille; 4e, Gérard-Vankesbecque; 5e, Verplancque; 6e Marc Segers; 7e, Dupied Maurice; 8e, Honoré Louis; 9e, Vantenveige; 10e, Tessely; 11e, Duvillier; 12e, Dupied Achille; 13e, Desreux Désiré; 14e Vanmarcke; 15e Lepoutre Gustave. Superbe course du jeune artilleur Dupied Maurice.

2e Course : Lille-Tourcoing-Lille, 35 partants.

1er, Tiers, de Tourcoing; 2e, Boulten; 3e, René Place.

Une mention au jeune Thorel, de Lille, du Vélo-Club-St-Maurice, arrivé 7e malgré une crevaison.

LA DEMI-FINALE DU TROPHÉE DE FRANCE

Demain dimanche 19 juin sera courue la demi-finale du Trophée de France, sur le parcours suivant : Départ de la laiterie de Barbieux à 11 heures. Nouveau Boulevard de Lille jusqu'au croisé Laroche et ensuite le Nouveau Boulevard de Lille-Tourcoing jusque Mouvaux, traverser cette localité, gravier de Bondues, Linselles Quesnoy, Wez-Macquart, la Prévoté, Armentières, contrôle volant; Nieppe, Bailleul, Hazebrouck, contrôle fixe, où tous les coureurs devront avoir un cachet sur le dossard; Merville, contrôle volant; La Gorgue, Estaires, La Croix-du-Bac, Erquinghem au Pont-de-Nieppe, reprendre la grand'route, Armentières, contrôle volant; Wez-Macquart, Linselles, Bondues, Mouvaux, Nouveau Boulevard en tournant au croisé Laroche, Vélodrome du Parc Barbieux, où les coureurs auront 2 tours à faire. Trente coureurs prendront part à cette course, ceux-ci sont les gagnants des éliminatoires qui ont été courues dans les départements de l'Oise, de la Somme, de l'Aisne, des Ardennes et du Pas-de-Calais. En plus des prix de grande valeur affectés à cette épreuve, les 4 premiers classés seront qualifiés pour la finale qui sera courue à Paris en septembre prochain.

NORD-TOURISTE

La section Lilloise du Nord-Touriste organise, pour le dimanche 19 juin, à l'occasion de l'ouverture de la pêche, une excursion à La Motte-au-Bois.

Départ à 5 heures précises, café Anelois, 34, rue Nationale. Itinéraire : Moulin-Rouge, Lomme, Armentières, Estaires, Merville, La Motte-au-Bois.

Pour le retour qui aura lieu vers 5 heures du soir, même itinéraire.

Nota. — Les pêcheurs sont priés de se munir de leurs engins.

CROSS-COUNTRY

LE MATCH DOUAI-LILLE

C'est aujourd'hui samedi qu'aura lieu le fameux match pédestre sur le parcours Douai-Lille, que nous avons annoncé dans un précédent numéro, entre MM. Léon Pétarin et Arthur Becquard. Les contrôles de Pont-à-Marcq et de Lesquin sont définitivement installés. MM. César Leroy et Jules Verriest, les sympathiques sportmen Lillois, en assureront le bon fonctionnement.

M. Louis Terbelin, l'ancien champion de poids et haltères (amateur), a bien voulu mettre à la disposition du comité sa 16-24 Mors. A bord de cette voiture prendront place les distingués président et vice-président du C. C. P. V. L.; MM. Bertoux et Delecluse, qui arbitreront la course.

De gros paris ont été faits sur les chances des concurrents. Etant donnée la forme admirable dans laquelle ils se trouvent, il est difficile de formuler un pronostic.

En bon sportsmen souhaitons que le meilleur gagne.

HIPPISME

Courses de Tourcoing

Dimanche 19 juin, à deux heures

Voici la liste des engagements :

Prix de Roncq (Amateurs). — 1. *Gland*, à M. Ch. Cardon ; 2. *Vol au Vent*, à M. Léon Catelle ; 3. *Violette*, à M. Louis Ghesquière ; 4. *Eyoulé*, à M. P. Choquet ; 5. *Galitzin*, à M. P. Choquet ; 6. *Golette*, à M. O. Liévin ; 7. *Ergoline*, à M. Henri Lefebvre ; 8. *Bichette*, à M. Sauvage ; 9. *Hortensia*, à M. C. Hennebo ; 10. *Héro*, à M. C. Hennebo.

10 engagements.

Prix de Linselles, Steeple militaire 2e série. — 1. *Bellone III*, à M. de Chateiperron ; 2. *Bonafoue*, à M. J. Richard ; 3. *Vénus VI*, à M. de Malherbe; 4. *Omnium*, à M. de Monaillan ; 5. *Anatole*, à M de Bellegarde ; 6. *La Hogue II*, à M. de Warren ; 7. *Intrépide IV*, à M. Lehagre ; 8. *Dour*, à M. Dagorge ; 9. *Rip*, à M. Legrand ; 10. *Cuirassier*, à M. J. de Lacaze ; 11. *Idée II*, à M. Rodez ; 12. *Esturel*, à M. Godeau ; 13. *Pâquerette IV*, à M. Bernoud ; 14. Habare, à M. T. Supper ; 15. Coktail, à M. Barbe ; 16. *Battide*, à M. Touttée ; 17. *Couriotse II*, à M. Bruyère ; 18. *Réséda II*, à M. d'Aymery; 19. *Beaucaire*, à M. Berthet ; 20. *Alcius*, à M. Menteil ; 21. *Fantome III*, à M. Augroin ; 22. *Joseline*, à M. d'Angerville ; 23. *Rotteiet*, à M. La Clerc ; 24. *Horticulteur*, à M. Carion ; 25. *Souletine*, à M. de Masses ; 26. *Samphire*, à M. Dusengneur ; 27. *Vedette II*, à M. Ranlin ; 28. *Morelia*, à M. G. Niel; 29. *Les Granges*, à M. Bérode.

29 engagements.

Prix de Tourcoing, au trot (handicap). — 1. *Flottant*, à M. Ch. Cardon ; 2. *Eglantier*, à M. E. Mendron ; 3. *Gerion*, à M. Jacob ; 4. *Glaneur*, à M. Leplatre ; 5. *Evaluation*, à M. H. Barrier ; 6. *Germigny*, à M. Thiery de Cabanes ; 7. *Gemma*, à M. A de Wazières ; 8. *Factueuse*, à M. A. Verriest ; 9. *Georgina*, à M. L. Hémard ; 10. *Fanny Bonheur*, à M. Heuchard ; 11. *Finance*, à M. L. Jolivet ; 12. *Grégor Wilkes*, à M. P. Choquet ; 13. *Souveraine*, à M. De Riemaker ; 14. *Galérien*, à M Costenobel ; 15. *Embuscade*, à M Fernand Pollet.

15 engagements.

Prix du Blanc-Seau, cross militaire, officiers, 2e catégorie. — 1. *Quampy*, à M. J. Richard ; 2. *Pâquerette IX*, à M. Bernoux ; 3. *Linotte Y*, à M. de Montergon ; 4. *Rip*, à M. Legrand ; 5. *Intrépide*, à M. Lehagre ; 6. *Baronne*, à M. Berode ; 7. *Pistil*, à M. Silvestre ; 8. *Peloton*, à M. d'Aymery ; 9. Sabord, à M. Thomas ; 10. Fanfaron, à M. Pelège.

10 engagements.

Prix des Tribunes, rendement de distances. — 1. *Cancale*, à M. Ch. Cardon ; 2. *Eglantier*, à M. E. Mendron ; 3. *Tricolore*, à M. Richard ; 4. *Féliche*, à M. Thiery de Cabanes ; 5. *Gauloise*, à M. A. de Wazières ; 6. *Violette*, à M. Ghesquières ; 7. *Dewet*, à M. L. Leroux ; 8. *Emouchet*, à M. R. Lebert ; 9. *Frégate*, à M. A. Verriest ; 10. *Escapade*, à M. L. Hémard ; 11. *Deauville*, à M. C. Desmet ; 12. *Fil d'Acier*, à M. E. Louis ; 13. *Fanion*, à M. O. Liévin ; 14. *Docteur*, à M. Ide Tack ; 15. *Souveraine*, à M. De Riemaker ; 16. *Gardenia*, à M. E. Leblanc ; 17. *Favorite IX*, à M. Henri Lefebvre ; 18. *Flyer*, à M. Smeets ; 19. *Echanson*, à M. C. Hennebo

19 engagements.

Prix de la Croix-Rouge, cross militaire, officiers 1re catégorie. — 1. *Gemma VI*, à M. P. Brunil ; 2. *Cagnotte II*, à M. J. de Lacaze ; 3. *Vainqueur*, à M. Mortureux ; 4. *Surprise I*, à M. Henderson ; 5. *Dorée*, à M. de Bellegarde ; 6. *Chopine*, à M. Guillemotte ; 7. *Bamalya*, à M. de Beauvoir ; 8. *Bel Espoir*, à M. de Marville.

8 engagements.

Prix du Conseil Général, au trot monté ou attelé. — 1. *Falsecappa*, à M. A. Demarcq ; 2. *Gaillard*, à M. Ch. Cardon ; 3. *Eglantier*, à M. E. Mendron ; 4. *Metz*, à M. Jacob ; 5. *Grognard*, à M. A. de Wazières ; 6. *Fleurette*, à M. Mercier ; 7. *Galathée*, à M. L. Leroux ; 8. *Goggia*, à M. Heuchard ; 9. *Haubourdinoise*, à M. P. Choquet ; 10. *Henriette*, à M. David ; 11. *Fusil*, à M. O. Caroulle ; 12. *Favorite IX*, à M. Henri Lefebvre.

12 engagements.

Etant donné qu'il y a une course supplémentaire, on commencera à deux heures précises.

JEU DE BALLE

A Lille. — Dimanche 19 juin, à 3 heures, sur le ballodrome du boulevard des Ecoles, lutte internationale entre deux équipes de 2e spéciale Andregnies (Martin) et Valenciennes (Grosjean).

JEU DE BALLE A LA PELOTE

La « Pelote Moulinoise », Lille. — Dimanche 19 juin, à 2 heures, ballodrome du jeu de balle à la pelote, 2e journée du championnat Française. Lutte entre Anache, Nallez; Fenain, Huart; Lille, Blondeau.

CONCOURS DE COQS

A Lille. — Partie de coqs, un 3 de 3 pour 25 fr., paires de plaisir à 10 fr. Entrées au gagnant, pour dimanche 19 juin, la société Dekeyser et Loos réunis contre la société de la Jambe de Bois de Ronchin. Mise au parc à 5 heures, chez Dekeyser, faubourg des Postes, 1, à Lille.

A Lille. — Etablissement du Nouveau Parc, tenu par Abel Bocquet, 60, rue Louis-Faure, à Lille, dimanche 19 juin 1910, grand concours de coqs. La mise sera de 2 fr., chaque coq gagnant aura 20 fr.

— Grande partie de coqs le dimanche 19 juin, chez M. Abel Bocquet, au Nouveau Parc, rue Louis-Faure cour de la rue Manuel. Une partie de 2 de 3 pour 100 fr., parties de plaisir à 10 fr. Mise au parc à 4 heures précises, entre Abel Bocquet contre le Bon Vivant.

COLOMBOPHILIE

A Givenchy-en-Gohelle. — La société colombophile « La Plume d'Or », établie chez M. Vincent, dit le Zouave, organise un concours sur Creil dans un rayon de 7 kilomètres, pour le mardi 28 juin, 100 fr. de prix d'honneur répartis en 20 prix de 5 fr. Mise : 0,70 c. pour frais et honneur. Mise facultative : 1 fr. Un prix par huit inscriptions. Poules dans des conditions avantageuses. Les pigeons seront lâchés à 1 heure de l'après-midi.

M. BROUILLARD
est arrivé à Tourcoing

Comme les années précédentes, **M. BROUILLARD**, l'opticien-spécialiste de Paris, est à peine arrivé à Tourcoing, que les nombreux clients lui arrivent en quantité afin de se procurer de ses fameuses lunettes et pince-nez en **verres périscopiques** si justement appréciée par la nombreuse et fidèle clientèle que **M. BROUILLARD** a l'honneur de fournir depuis 35 ans qu'il vient à Tourcoing.

Chacun sait en effet que c'est par l'emploi de ses **verres périscopiques** extra fine et surtout grâce à la justesse avec laquelle ils sont adaptés à tous les genres de vue, que l'on retrouve par leur emploi ses yeux de 15 ans.

M. BROUILLARD est visible tous les jours jusqu'au 27 juin, à l'*Hôtel du Cygne*, à **Tourcoing**, sans aucune prolongation, et ne va pas à domicile.

LA BELGIQUE

Grave accident de charbonnage

TROIS VICTIMES

Un terrible accident est arrivé cette nuit au charbonnage du Pays de Liège, dépendant de la concession du Grand-Mambourg. En faisant sauter une mine, un nommé Augustin Sunies, 25 ans, a été tué sur le coup. Un sieur Victor Van Haelewyck, 30 ans, a eu la poitrine en partie défoncée par les pierres. De plus il porte de profondes blessures à la tête. Un sieur J.-B. Traviat, âgé de 55 ans, a aussi été blessé. Victor Van Haelewyck a été transporté à l'hôpital Sainte-Thérèse, dans un état désespéré. Traviat a pu regagner son logement en voiture.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre du 1er corps d'armée

Séance du 16 juin 1910

Héquet Alcide, réserviste de la classe 1896, recrutement d'Arras, insoumission, vingt jours de prison, Me Gombert. — Christmann Georges-Eugène, jeune soldat de la classe 1908, recrutement de Valenciennes, insoumission, deux mois de prison. Me Delpierre. — Schietse Adolphe, jeune soldat de la classe 1908, recrutement de Lille, insoumission, un mois de prison. Me Delpierre. — Lorin Jules-Arthur, jeune soldat de la classe 1896, recrutement de Troyes, insoumission, un mois de prison, Me Delpierre. — Bauee Charles-Alexandre, soldat au 34e d'infanterie, désertion à l'étranger avec emport d'effets, six mois de prison, Me Gamblin. — Legrand Fernand-Edmond-Alfred, sapeur au 3e génie, désertion à l'intérieur, trois mois de prison (sursis). Me Gamblin. — Meresseaux Charles-Kléber, soldat au 110e d'infanterie, refus d'obéissance, quatre mois de prison. Me Gamblin. — Moralle Joseph, soldat au 84e d'infanterie, outrages envers un supérieur, deux mois de prison. Me Gamblin. — Mousserd Charles-Octave-Joseph, ouvrier à la 5e compagnie d'ouvriers d'artillerie, vol au préjudice d'un habitant, un mois de prison (sursis). Me Tellier.

Je ne fume que le NIL.